

Le président

Paris, le 8 novembre 2024

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour la transmission de votre document présentant les modalités de la concertation continue du projet EMIL'HY de production d'hydrogène bas carbone et renouvelable à Saint-Avold.

Les membres de la Commission, lors de la séance plénière du 6 novembre 2024, ont été informés des modalités envisagées.

Les modalités présentées semblent adaptées aux enjeux du projet et à la durée prévisionnelle de la concertation continue. Par principe de transparence, je vous informe que je publie votre note des modalités de la concertation continue et le présent courrier sur le site internet de la CNDP et vous remercie d'en faire autant sur votre site internet de la concertation continue.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

**Madame Sarah NATAF, directrice juridique de GazelEnergie
Monsieur Mathieu GILLET, directeur de projet GRT Gaz**

**Copie à :
Madame Valérie TROMMETTER, garante CNDP**